



## Problème avec un constructeur

Par **augure29**, le **03/11/2009** à **10:45**

Bonjour, nous avons fait construire une maison avec "les constructions" idéales de l'année, il y a deux ans! Nous avons rencontré un premier problème l'eau des lavabos ne s'écoulait pas par moment! Et des infiltrations d'eau au niveau de la dalle coté ouest! Après les avoir contactés à plusieurs reprises ils sont venus voir pour les lavabos et nous ont dit que le plombier n'avait sans doute pas bien fait son boulot! Le plombier nous a dit qu'il savait ce qu'il avait fait et que tout marchait très bien! Il y a quelques mois j'ai creusé au pied du mur ouest pour me rendre compte que l'évacuation de l'eau de pluie restait stagnée au niveau de l'infiltration! Peu de temps après l'eau des WC s'est mise à sortir par l'évacuation des lavabos, c'est super sympa, donc j'ai repris la pelle pour me rendre compte que la canalisation n'était branchée nulle part elle débouchait sur la terre, je pense que le constructeur c'est dit je vais les emmerder ainsi! Et maintenant nous avons une infiltration au niveau de la dalle de l'étage, que pouvons-nous faire puisque le constructeur sans moquerie, l'assurance ce déclare incompétente?

Par **jeetendra**, le **03/11/2009** à **13:52**

[fluo]ORDRE DES AVOCATS[/fluo]  
29 - FINISTÈRE - MORLAIX  
6 ALLEE POAN  
BEN  
29600 MORLAIX  
Tél. : 02 98 63 37 64  
Bonjour, contactez l'Ordre des Avocats à Morlaix, il vous faut assigner en référé devant le Tribunal de Grande Instance les intervenants dans la construction pour qu'ils prennent leur responsabilité, qu'ils assument, un avocat est nécessaire, bon après-midi à vous.